



Zingiber officinale Roscoe

Syn. : *Amomum zingiber* L.

Zingiberaceae

Noms vernaculaires

Français : gingembre

Botanique

Cette plante qui peut atteindre un mètre de hauteur a des tiges fertiles, ne dépassant pas vingt centimètres et portant des fleurs jaune-vert, regroupées en épi.

Partie utilisée

Rhizome

Principaux constituants

Amidon, huile essentielle (3 %) riche en dérivés terpéniques, principes amers, résine, acide organique et sels minéraux, enzyme protéolytique (zingibaïne).

Propriétés pharmacologiques

Antibactérien, anti-inflammatoire et antipyrétique (par inhibition de la biosynthèse de prostaglandines), analgésique, antispasmodique gastro-intestinal et bronchique, antitussif, antivomitif, analgésique, hypoglycémiant (effets comparables au gliclazide).

Il stimule le centre vasomoteur, le centre respiratoire et la fonction cardiaque.

Il est également hypotenseur (effets similaires de l'extrait brut à ceux du vérapamil), par blocage des canaux calciques voltage-dépendants.

Toxicologie

Le rhizome de la plante ne présente aucune toxicité aux doses thérapeutiques. Au-delà, l'huile essentielle peut irriter le tractus gastro-intestinal et urinaire.

Usage thérapeutique, forme pharmaceutique et posologie

Digestion difficile, affections respiratoires, rhume, sinusite, maux de gorge, angine, toux, bronchite, hypertension, diabète, abcès, furoncle, fièvre, rhumatisme, douleurs articulaires.

Décoction jusqu'à 30 grammes de racine par litre d'eau, à boire dans la journée.